



ACQS EXPERTISE CONSEIL

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes

Inscrite à l'Ordre des Experts-Comptables
de la Région de Bordeaux
et à la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes de Pau

Patricia MARTINEZ
Hervé VERDEYROU
François DELBECQ
Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

ASSOCIATION LANDES MUSIQUES AMPLIFIEES

Association Loi 1901 – N° SIRET : 408 731 628 00041

**204, avenue de la Résistance
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX**

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Rapport avec certification sans réserve

Exercice du 01.01.2012 au 31.12.2012



ACQS EXPERTISE CONSEIL

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes

Inscrite à l'Ordre des Experts-Comptables
de la Région de Bordeaux
et à la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes de Pau

Patricia MARTINEZ
Hervé VERDEYROU
François DELBECQ

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

ASSOCIATION LANDES MUSIQUES AMPLIFIEES

Association Loi 1901 – N° SIRET : 408 731 628 00041

204, avenue de la Résistance
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Rapport avec certification sans réserve

Exercice du 1^{er} Janvier 2012 au 31 Décembre 2012

Présenté par

S.A.R.L. ACQS EXPERTISE CONSEIL
M. François DELBECQ

Commissaire aux Comptes Inscrit
sur la liste de la Cour d'Appel de PAU

93 Av. Vincent de Paul
40100 DAX

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association LANDES MUSIQUES AMPLIFIEES, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association LANDES MUSIQUES AMPLIFIEES à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

ACQS EXPERTISE CONSEIL

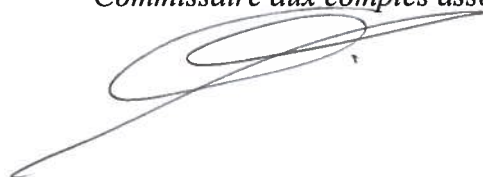
III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Dax,
Le 12 Mars 2013

S.A.R.L. ACQS EXPERTISE CONSEIL
François DELBECQ
Commissaire aux comptes associé



ACQS EXPERTISE CONSEIL

Bilan actif

LANDES MUSIQUES AMPLIFIEES

Etats de synthèse au 31/12/2012

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	825	690	135	135
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	4 347	3 936	411	1 098
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	119		119	119
ACTIF IMMOBILISE	5 292	4 626	666	1 352
Stocks				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	8 144	1 000	7 144	9 779
Autres créances	22 235		22 235	11 860
Divers				
Disponibilités	61 746		61 746	45 473
Charges constatées d'avance	723		723	635
ACTIF CIRCULANT	92 848	1 000	91 848	67 747
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	98 140	5 626	92 514	69 099

Bilan passif

LANDES MUSIQUES AMPLIFIEES

Etats de synthèse au 31/12/2012

	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
PASSIF		
Report à nouveau	28 820	33 846
RESULTAT DE L'EXERCICE	15 595	-5 027
FONDS PROPRES	44 414	28 820
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions	1 006	
FONDS DEDIES	1 006	
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 553	7 751
Dettes fiscales et sociales	27 836	32 512
Autres dettes	204	16
Produits constatés d'avance	2 500	
DETTES	47 093	40 280
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	92 514	69 099

Compte de résultat

LANDES MUSIQUES AMPLIFIEES

Etats de synthèse au 31/12/2012

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
Production vendue	66 703	26,25	100 268	36,33	-33 566	-33,48
Subventions d'exploitation	187 447	73,75	175 696	63,67	11 751	6,69
Reprises et Transferts de charge	5 100	2,01	7 341	2,66	-2 241	-30,53
Autres produits	1		18	0,01	-16	-92,31
Produits d'exploitation	259 251	102,01	283 323	102,67	-24 072	-8,50
Achats de marchandises			623	0,23	-623	-100,00
Autres achats non stockés et charges ext	64 644	25,44	72 415	26,24	-7 771	-10,73
Impôts et taxes	2 669	1,05	5 933	2,15	-3 264	-55,01
Salaires et Traitements	119 515	47,03	145 104	52,58	-25 590	-17,64
Charges sociales	54 427	21,42	62 589	22,68	-8 162	-13,04
Amortissements et provisions	1 687	0,66	841	0,30	846	100,64
Autres charges	315	0,12	1 538	0,56	-1 223	-79,55
Charges d'exploitation	243 256	95,71	289 043	104,74	-45 787	-15,84
RESULTAT D'EXPLOITATION	15 995	6,29	-5 719	-2,07	21 714	-379,66
Produits financiers	1 003	0,39	968	0,35	35	3,62
Charges financières	637	0,25	442	0,16	195	44,20
Résultat financier	366	0,14	526	0,19	-160	-30,48
RESULTAT COURANT	16 361	6,44	-5 193	-1,88	21 554	-415,03
Produits exceptionnels	378	0,15	167	0,06	212	127,15
Charges exceptionnelles	138	0,05			138	
Résultat exceptionnel	240	0,09	167	0,06	74	44,26
Engagements à réaliser	1 006	0,40			1 006	
EXCEDENT OU DEFICIT	15 595	6,14	-5 027	-1,82	20 621	-410,23
Contribution volontaires en nature						
Total des produits						
Total des charges						

ANNEXE

1 Faits caractéristiques de l'exercice

Néant

2 Règles et méthodes comptables

- Les comptes annuels de l'exercice 2012 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.
- Les conventions suivantes ont été respectées :
Continuité de l'exploitation,
Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
Indépendance des exercices.
- L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

3 Compléments d'information sur les comptes de bilan actif

3.1- Variations de l'actif immobilisé

RUBRIQUES	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisitions Apports
Autres Immobilisations incorporelles	825.24		
Immobilisations corporelles	4 346.95		
Immobilisations financières	119.46		
TOTAL GENERAL	5 291.65		

RUBRIQUES	Virements	Cessions	Fin exercice	Valeur origine
Autres Immobilisations incorporelles			825.24	
Immobilisations corporelles			4 346.95	
Immobilisations financières			119.46	
TOTAL GENERAL			5 291.65	

3.2- Amortissements

RUBRIQUES	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice	Mode Amortissement
Autres Immobilisations incorporelles	690.00			690.00	
Immobilisations corporelles	3 249.27	686.85		3 936.12	Linéaire
TOTAL GENERAL	3 939.27	686.85		4 626.12	

Commentaires :

L'association a utilisé le mode linéaire d'amortissement pour toutes les immobilisations.
Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- Matériel informatique : 3 ans/5ans

3.3- Provisions

RUBRIQUES	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Clients douteux	0	1 000.00		1 000.00
Clients douteux	0	1 000.00		1 000.00

3.4 -Subventions et Produits à recevoir

Convention Subvention de fonctionnement	Octroi	Montant attribué	A percevoir N-1	Engagements à réaliser	Fonds restant à engager	Montant versé	Solde à percevoir
Subvention DRAC	15 000.00	15 000.00				15 000.00	
Subvention CONSEIL REGIONAL	30 000.00	30 000.00	6 000.00			27 000.00	9 000.00
Subvention CONSEIL GENERAL	90 000.00	90 000.00				90 000.00	
Subvention CONSEIL GENERAL JEUNESSE Projet REPLAY	25 000.00	25 000.00		1 003.18	1 003.18	17 500.00	7 500.00
Subvention COMMUNAUTE DES COMMUNES	18 000.00	18 000.00				18 000.00	
Subvention CNV	1 640.00	1 640.00				1 640.00	
Subvention DDJS	700.00	700.00				700.00	
Conseil Général Emploi jeune	7 107.00	7 107.00				3 554.00	3 553.00
Total	187 447.00	187 447.00	6 000.00	1 006.18	1 006.18	173 394.00	20 053.00

PRODUITS A RECEVOIR :

- Remboursement CNV	58.00
- Cotisations adhérents	110.00
- Solde 2012 FONJEP	3 553.00

TOTAL	3 721.00

4 Compléments d'information sur les comptes de bilan passif

4.1-Variation des fonds propres

La variation provient de :

- affectation du résultat en report à nouveau (compte 110000)

4.2- Fonds dédiés

Une provision de 1006.18 € a été constituée et correspond aux dépenses non réalisées en 2012 concernant le Projet REPLAY pour lequel la subvention perçue en 2012 s'élève à 25 000 €

4.3- charges à payer

RUBRIQUES	DETAIL	TOTAL
Charges sociales à payer	PROV CHARGES SOCIALES SUR CP	2 220.03
Charges diverses à payer	Dépôt comptes jo Sacem et Cnv « Daguerre » 12/2012	50.00 153.59
Charges fiscales à payer	UNIFORMATION 2012 TVA 4 ^e tri 2012 Taxe d'apprentissage 2011 Taxe d'apprentissage 2012	1 790.00 1 173.00 437.00 282.80

5 Compléments d'information sur les comptes de bilan actif et passif

5.1- Echéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

- Dettes de l'exercice à moins d'un an :

- Afdas intermittents	480.81
- Urssaf	12 736.00
- Fournisseurs	16 553.41
- Prov. Congés à payer	4 035.26
- Rémunérations	314.06
- Médecine du travail	71.65
- Prévoyance	243.94
- Retraite	3 219.00
- Assedic	73.00
- Congés spectacles	360.00
- TVA sur clients dus	384.95
- TVA déductible	10.15
- TVA sur fact à établir	4.76

- Créances de l'exercice à moins d'un an

- Clients	8 143.50
Dont Assoc AXYD-PROD de 1 055 € de créances douteuses	
- Provision créances douteuses	- 1 000.00
- Crédit tva à reporter	779.00
- TVA à régulariser	77.00
- Subvention Conseil Régional	16 500.00
- Taxe sur salaires à rembourser	1 158.00

5.2 – Charges constatées d'avance

RUBRIQUES	DETAIL	TOTAL
Charges constatées d'avance	Cnea 2012	142.00
	Crédit bail	363.58
	Dv log	151.08
TOTAL		723.26

5.3 – Produits à recevoir

RUBRIQUES	DETAIL	TOTAL
Produits à recevoir	Remboursement CNV	58.00
	Cotisation adhérent	110.00
	Solde FONJEP 2012	3 553.00
TOTAL		3 721.00

5.4 – Affectation du résultat

Le résultat de 2011 a été affecté en report à nouveau.

6 Complément d'information sur le compte de résultat

6.1 – Subventions de fonctionnement

	MONTANT
SUBVENTION DRAC	15 000.00
SUBVENTION CONSEIL REGIONAL	30 000.00
SUBVENTION CONSEIL GENERAL	90 000.00
SUBVENTION CONSEIL REGIONAL JEUNESSE	25 000.00
SUBVENTION COMMUNAUTE DES COMMUNES	18 000.00
SUBVENTION CNV	1 640.00
SUBVENTION DDJS	700.00
TOTAL	180 340.00

6.2- Crédit Bail

La valeur d'origine du photocopieur pris en crédit bail le 18/09/2009 s'élève à 7 800 €.

La dotation aux amortissements pour l'exercice s'élèverait à 1 560.00 €.

Les échéances payées dans l'exercice égalent 1 722.24 € .

Les échéances restant dues jusqu'à la fin du contrat au 18/12/2014 s'élèvent à 3 444.48 € dont 1 722.24 € à moins d'un an.

6.3- Produits et charges exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Postes du compte de résultat concernés	Intitulé	Produits
Produits sur exercices antérieurs	Trop prov taxe salaires 2011	139.00
	Trop prov CAC 2011	239.20
TOTAL		378.20

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Postes du compte de résultat concernés	Intitulé	Produits
Charges sur exercices antérieurs	Trop prov taxe salaires 2011	138.00
TOTAL		138.00

7 Autres informations

7.1- Effectif

Effectif moyen	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	2
Ouvriers	
Total	3

7.2- Mises à disposition

Des locaux sont gratuitement mis à la disposition de l'association par la Mairie de SAINT PAUL LES DAX au 204 Avenue de la résistance 40990 SAINT PAUL LES DAX.

Ces locaux sont destinés à l'accomplissement de l'objet de l'association. La mise à disposition a été évaluée à 5 000 € par an.

Une convention de mise à disposition a été conclue en date du 2 juillet 2008 renouvelée par tacite reconduction au 02 juillet 2012.

7.3- Bénévolat

L'association a recours au bénévolat dans le cadre de l'organisation de concerts. Une dizaine de personnes physiques interviennent comme bénévoles sur environ neuf concerts annuels.

L'évaluation du coût théorique de ces prestations n'a pas pu être réalisée.

7.4- Rémunération des dirigeants

Les dirigeants de l'association ne sont pas rémunérés pour leur fonction.

7.5- Licences

L'association a obtenu le 18/09/2009 des licences temporaires d'entrepreneur de spectacles n°3-1028022 en catégorie Diffuseur de spectacles et n°2-1031707 en catégorie Producteur de spectacles et ce pour une durée de 3 ans .

Ces licences ont été renouvelées pour 3 ans en 2012.